

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la région  
Occitanie



## A retenir

### COLZA

**Grosses altises** : Risque fort pour les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles (minorité de situations). Fin du risque à partir du stade 4 feuilles.

**Limaces** : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles (minorité de situations). Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

**Tenthredès de la rave** : Risque moyen jusqu'à 6 feuilles. Grande vigilance. Risque faible au-delà de 6 feuilles.

**Héliothis** : Quelques signalements hors réseau. Vigilance !

**Mise en place des cuvette jaunes** : ANNEXE 1

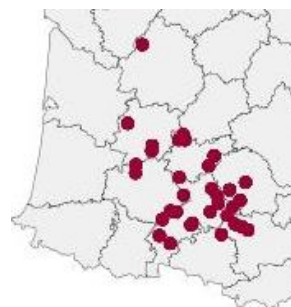
### AMBROISIES

Les graines sont arrivées à maturité. Agissez vite, tout en redoublant de précautions en interculture et lors des récoltes des cultures de printemps pour éviter la dissémination des graines par les outils agricoles.

## COLZA

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de 35 **parcelles observées**.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'Agriculture de Hte-  
Garonne et du Tarn,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Qualisol,  
RAGT, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



**Alors n'hésitez plus**, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza** !

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

## • Stades phénologiques et état des cultures

A ce jour, 85% des parcelles du réseau d'observation sont comprises entre les stades 4 feuilles (B4 ou BBCH14) et plus de 10 feuilles (B10 ou BBCH19). Les conditions climatiques sont globalement poussantes durant la dernière semaine.

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

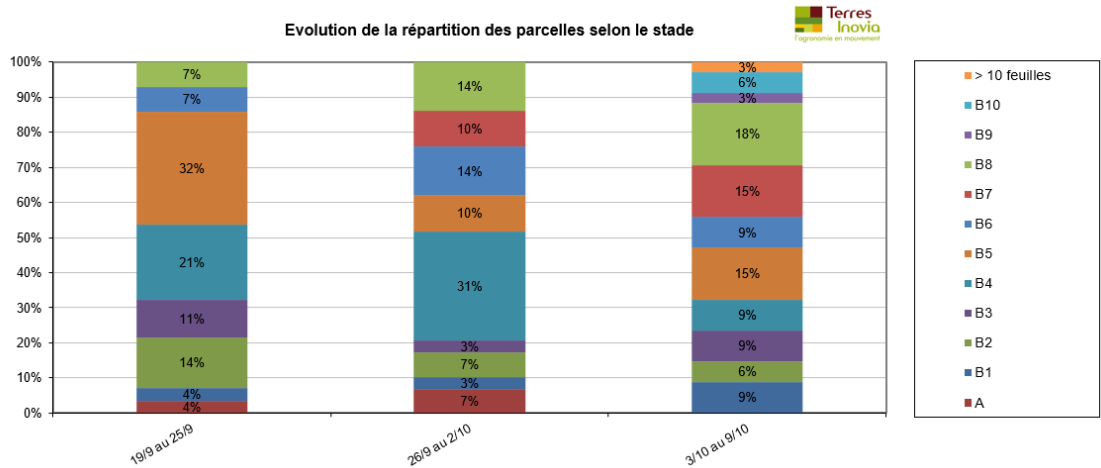


Figure 1 : Distribution des stades phénologiques du colza sur les parcelles du réseau d'observation

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

## • Adultes de grosses altises ou altises d'hiver

### Poursuite du vol dans le Sud-Ouest.

Le début du vol enclenché il y a deux semaines se poursuit. Il se généralise sur le territoire avec des captures dans 30 des 31 parcelles faisant l'objet d'un relevé en cuvette enterrée. Nous relevons en moyenne 16 insectes par pièges (en augmentation vs semaine dernière). L'observation en cuvette ne sert qu'à détecter l'arrivée dans les parcelles et la dynamique d'activité.

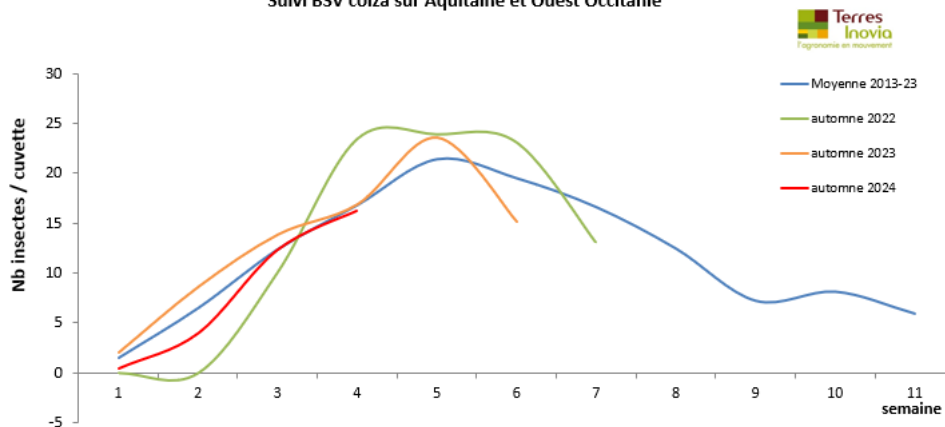
Concernant les dégâts sur plantes, 2 parcelles sont au stade de sensibilité et observe des dégâts. Sur 11 parcelles avec comptages, le taux de plantes touchés varie de 5 à 80%, et s'établit en moyenne à 50%. Le taux moyen de surface détruite sur les plantes touchées varie de 1 à 20% et s'établit en moyenne à 6%.



Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).

**Attention, le pourcentage de plante avec morsures et le pourcentage de surface foliaire détruite sont des observations liées aux dégâts de petites altises ET/OU de grosses altises. Le paragraphe est donc identique pour la petite altise.**

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)  
Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles, et valeur maxi à 50 insectes)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



### Évaluation du risque :

**Risque fort pour les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles (minorité des parcelles). Fin du risque à partir du stade 4 feuilles.**

Le vol initié il y a deux semaines se poursuit. Les parcelles à 4 feuilles et au-delà sont en phase de croissance active. Elles produisent suffisamment de biomasse pour compenser les pertes générées par le coléoptère. Le risque est donc terminé dans ces situations.

Pour les colzas n'ayant pas atteint ce stade, les niveaux d'attaques remontés, proches ou au niveau du seuil indicatif de risque, traduisent un risque fort. Ce risque est d'autant plus marqué que le stade du colza est jeune.



Une surveillance des cuvettes jaunes enterrées est nécessaire (cf ANNEXE 1)

### • Limaces

Sur 4 parcelles observées, 1 signalent des traces de morsures. Ces attaques représentent respectivement 20% de surfaces foliaires détruites sur une parcelle à 6 feuilles, déjà sorti de la période de risque. Le maintien de l'humidité dans le sol, renforcé par les conditions humides, est globalement favorable à l'activité des limaces. Vigilance également en bordure de parcelle.

Le risque lié aux limaces est à moduler en fonction du stade, de la dynamique de croissance, de l'historique de la parcelle, des pratiques d'interculture, et de l'état de surface du sol (présence de résidus végétaux, de mottes, état de fermeture du sillon).

**Période de risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque : Risque toujours fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles (minorité de situation). Fin de risque pour les parcelles ayant dépassé ce stade.**

La grande majorité des parcelles de colza est sortie de la phase de sensibilité. Attention toutefois, pour les 15% des parcelles toujours à risque. Une surveillance accrue reste nécessaire. Le risque est toujours considéré comme fort au regard des conditions attendues.

Les parcelles avec une quantité importante de résidus pailleux en surface nécessitent une surveillance renforcée.

### • Tenthrede de la rave

Sur 10 parcelles observées, 8 signalent des attaques de tenthrèdes de la rave, avec 1 à 30% de pieds touchés (seul 1 parcelles à plus de 10%, inférieur à la semaine dernière). Les taux de surfaces foliaires détruites atteignent globalement 1 à 15%.

Alors que des adultes peuvent être capturés dans les pièges, rappelons que le risque est à évaluer uniquement en fonction des dégâts causés par les larves.

**Période de risque** : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.



Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

**Evaluation du risque : Risque moyen jusqu'à 6 feuilles. Grande vigilance. Risque faible à partir de 6 feuilles.**

Cette année les signalements de larves de tenthrèdes sont en hausse et le niveau de risque est considéré moyen. Cela n'exclut pas que ponctuellement il puisse être fort, lorsqu'une attaque a lieu. La rapidité d'une attaque de larve de tenthrède impose une surveillance quotidienne, lorsque les premiers individus sont repérés.

### • Héliothis ou noctuelle de la tomate



Figure 2 : Héliothis sur colza (Terres Inovia)

Hors réseau, des signalements d'héliothis sont rapportés. Attention à la confusion parfois possible avec la tenthrède, lorsqu'en fin de cycle larvaire, l'héliothis prend une teinte plus sombre.

Le seuil indicatif de risque à retenir est identique à celui des autres larves défoliatrices telles que la tenthrède, à savoir 25% de surface foliaire détruite. La culture du colza est sensible jusqu'à 6 feuilles.

### • Vers gris ou noctuelle terricole

Aucun signalement à ce jour dans le réseau, mais des signalements hors réseau, notamment à l'est du Gers.

**Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus développé.**

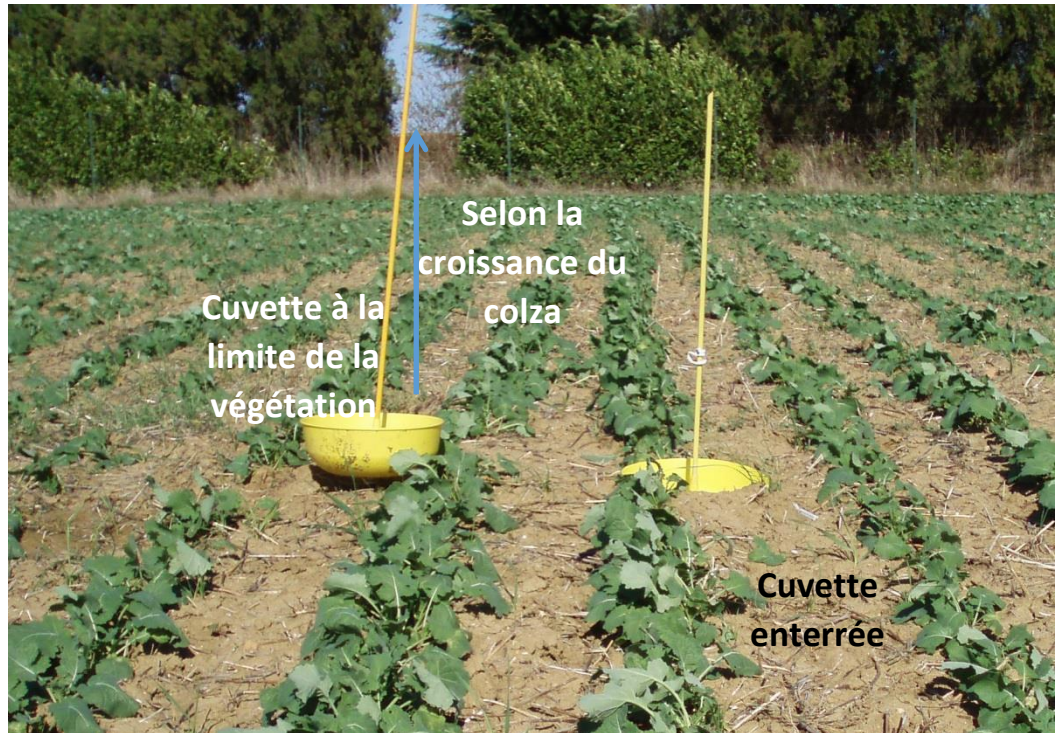
### • Taupins

Pas de remontée de dégâts cette année. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photos Terres Inovia)

## ANNEXE 1 : Mise en place des cuvettes jaune



- **Une cuvette enterrée** : le **piège enterré** sert à capturer **l'altise d'hiver** (grosse altise) car elle n'est pas attirée par le jaune. On enterre la cuvette pour favoriser ses captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception).
- **Une cuvette à la limite de la végétation** : le **piège en végétation** sert à capturer **tous les autres insectes** (altises des crucifères, charançons...) qui sont attirés par le jaune.

**Mise en place des cuvettes dès la première visite.** Puis, à chaque visite, après les comptages pour l'observation hebdomadaire, on renouvelle l'eau savonneuse.

**La hauteur de la cuvette « végétation » suit la croissance du colza. La base de la cuvette doit toujours être « posée » sur le colza, et ainsi rester bien visible.**

## **En interculture, ne laissez pas grainer les ambrosies !**

---

Si ce n'est pas encore fait, ou s'il y a reprise de végétation après vos premiers passages, continuez à détruire les ambrosies sur vos intercultures afin d'éviter au maximum leur grenaison ; attention, plus le stade sera avancé et plus elle sera difficile à détruire, et les premières graines sont désormais viables.

Hors Zone Vulnérable, attention aux parcelles couvertes d'ambrosies, si vous avez déclaré ces dernières comme couvert obligatoire pendant 6 semaines durant la période entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre ; en cas de doute, veuillez-vous rapprocher de votre technicien de secteur. La question peut se poser pour des parcelles de céréales en chaume qui n'auraient pas été encore détruites (ou l'auraient été) mais qui présentent des repousses d'ambrosies.

En Zone Vulnérable, le programme d'action régional (Directive Nitrates) ayant évolué (Arrêté préfectoral adopté le 15 juillet 2024) avec une mise en application le 01 septembre 2024, rapprochez-vous aussi de vos techniciens de secteur ou de vos conseillers territoriaux de Chambre d'agriculture.

## **Récolte des cultures de printemps : attention aux ambrosies !**

---

Attention désormais lors des récoltes de vos cultures de printemps : les graines des ambrosies les plus précoces commencent à être mûres et le risque de dissémination par outils est de plus en plus important.

- Récoltez les zones les plus infestées en fin de chantier, voire broyez rapidement ce qui n'est pas récoltable (évités ainsi un déclassement de votre récolte, et une contamination à venir de vos sols) ;
- Nettoyez soigneusement la moissonneuse-batteuse pour éviter la dissémination vers les autres champs ;
- Continuez à inspecter et entretenir les bordures des parcelles régulièrement, objectif zéro grenaison.

Pour les intercultures longues, type post récolte de tournesol, n'oubliez pas de passer assez rapidement un déchaumeur à disques afin de limiter au maximum la grenaison des ambrosies présentes encore malgré les récoltes récentes. Attention tout de même aux couverts déclarés à la PAC.

Concernant les jachères, nous ne sommes plus dans les dates d'interdiction de broyage.



*Légende : reprise d'ambrosie trifide après passage (début août) de déchaumeur à disques dans une parcelle à Saint Sernin les Lavour (Tarn)-photo FREDON Occitanie, 19 septembre 2024*



*Légende : ambrosie à feuilles d'armoise dans une jachère (déclarée PAC) à Maurens-Scopont (Tarn)-photo FREDON Occitanie, 19 septembre 2024*



Légende : ambrosie à feuille d'armoise, entrée de champ de tournesol, Ribouisse Aude

Pour rappel, l'Ambrosie à feuilles d'armoise produit jusqu'à **3500 graines/pieds** et l'Ambrosie trifide produit **500 graines/pieds** → **envahissement rapide de vos parcelles.**

*Quelques ressources pour plus d'informations :*

*Présentation de l'ambrosie en milieu agricole*

La brochure « *Les ambrosies : un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer* » réalisée par la CRA Occitanie, Terres Inovia, l'ACTA, la Fredon Occitanie

Le site de FREDON Occitanie : <https://www.fredonoccitanie.com/ambrosies/ressources-ambrosie/>

Tout savoir sur les ambrosies : [site de l'Observatoire des ambrosies](#)

Vous pouvez signaler la présence d'ambrosies via la plateforme nationale [signalement-ambrosie](#), afin de mieux connaître la répartition des ambrosies sur le territoire et améliorer la lutte collective.



**COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROSIE ?**

**1** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROSIE  
Grâce à votre smartphone ou sur le site [SIGNALEMENT-AMBROSIE.FR](#)

**2** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU  
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE

**3** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE  
POUR ÉLIMINER L'AMBROSIE



Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme ? Mél : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr) ; Tél : 0 972 376 888

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :
  - Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, ANAMSO, Arterris, les Chambres d'Agriculture de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseillé privé, Ets Ladeveze, Euralis, F&T Conseil, Pioneer Selection, Terres Inovia
  - Pour la région Aquitaine : Agriculteur (Dordogne), Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, Ets Sansan, Terres du Sud
- **pour l'ambrosie**, par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne et la FREDON Occitanie.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.